

Secteur politique

voyage à Haarlem (Pays Bas)

découverte de l'Europe
25-28 avril 2005

Remerciements

Nos remerciements pour ce voyage vont :

- à la Mairie d'Angers, jumelée avec Haarlem, à son service des relations internationales et tout particulièrement à Michèle de la Bije, " ambassadrice " de Haarlem à la mairie d'Angers, qui nous a procuré la plupart des contacts et nous a accompagnés sur place.. prenant sur son temps de vacances !
- à la mairie de Haarlem, en particulier à toutes les personnes de la Mairie qui nous ont reçus, se rendant disponibles et souvent, s'adressant à nous en français, pour avoir mis à notre disposition des lieux magnifiques et pour la prise en charge de l'entrée au musée Frans Hals ;
- à nos autres interlocuteurs, venus pour certains au pied levé ;
- aux participants, ponctuels, participatifs, intéressés ;
- à Sara Stahl, qui, à la permanence de la Vie Nouvelle, a enregistré les inscriptions, suivi le dossier au jour le jour...
- à Michèle et Marie Anne qui m'ont accompagnée dans cette entreprise....

C'est toujours un plaisir et une richesse d'organiser ces voyages, brefs mais intenses, aussi bien par les rencontres et débats avec nos hôtes que dans le groupe même, espérant contribuer à une prise de conscience plus concrète de notre citoyenneté européenne.

J. Louiche,
Organisatrice du voyage

Haarlem*

Un voyage difficile à organiser.

Depuis le dernier voyage d'études organisé à Florence en novembre 2001, nous souhaitions monter un voyage aux Pays Bas. Ce pays, un des fondateurs de l'Union Européenne, à la fois très libéral (n'a-t-il pas fondé en 1602 la compagnie des indes orientales qui avait le monopole du commerce batavo-asiatique) et très social (très forte classe moyenne, bon niveau de protection sociale) nous intéressait. Nous avons choisi Haarlem, une ville moyenne, capitale de la province de Hollande du nord.

Ce voyage a été très difficile à organiser. Nous ne recevions que des refus, soit de la ville de Haarlem, soit des députés européens contactés. Les Pays Bas vivent une crise politique, financière et identitaire grave. Les restrictions budgétaires se traduisaient par une réponse claire et directe " nous n'avons ni le temps ni l'argent pour vous aider, nous consacrons tous nos moyens à nos concitoyens ". Le débloqué nous est parvenu grâce à la ville d'Angers, jumelée avec Haarlem, qui accueille et rémunère une jeune étudiante néerlandaise comme " ambassadrice " à Angers de sa ville.

De 15 participants en 1996 à Leicester, nous sommes passés à 35 à Haarlem, désirant ouvrir au maximum ce voyage, mais un peu inquiets du nombre. Or nous n'avons jamais senti le poids du

groupe tant chacun s'est comporté de manière à faciliter la vie en commun : à l'heure, attentifs, posant des questions pertinentes. C'est aussi cela Vie Nouvelle ainsi que l'acceptation de conditions de voyage sobres: logés en auberge de jeunesse, sandwiches à midi, billets de train à tarif réduit, le coût du voyage est minimum.

1959 déjà : " le voyage indispensable au citoyen actif d'aujourd'hui "

Pourquoi organiser des voyages à La Vie Nouvelle ? Pour les mêmes raisons que la Vie Nouvelle l'a toujours fait. Dans la revue " vers la vie nouvelle " de décembre 1958, on annonce :

Voyage d'études au Maroc, du 21 mars au 5 avril 1959 (15 jours et 300 participants): " *le voyage indispensable au citoyen actif d'aujourd'hui.* "

L'objectif est le même aujourd'hui: Une meilleure connaissance de l'Europe, étape vers la citoyenneté européenne. En plus : expérience authentique d'autoformation à la conduite de projets. Un vivre ensemble de quelques jours, avec partage des responsabilités, respect des obligations de groupe.

Ajoutons que seuls les participants financent le coût du voyage. Cette formation qui rentre pleinement dans les objectifs du mouvement, peut être prise en charge par le budget des groupes, pour ceux qui sont dans un groupe, sans même que cela pèse sur le budget du groupe. Il suffit qu'il donne lieu en compensation à un versement complémentaire de péréquation.

Qu'est-ce que ce voyage a apporté aux participants? :

En général, beaucoup! Confronter ce que nous vivons avec ce que vit un autre pays européen, nous interroge sur nos valeurs, nos pratiques (système éducatif, débat public, laïcité, place du privé, place de l'Europe) et stimule l'envie d'en savoir plus. Il y a encore beaucoup à faire pour connaître nos racines européennes et d'autres voyages sont très vite souhaités.

Sur la politique, la citoyenneté, les valeurs: Découverte d'une vie locale marquée par la recherche d'une coalition efficace au conseil municipal, par l'esprit de négociation et la recherche de consensus, par une sobriété dans les dépenses publiques. Etonnement que le maire soit un professionnel désigné et non élu. Une réalité: le pragmatisme, la tolérance, des conflits soft (il ne semble pas y avoir de grandes remises en question du système, le débat sur la traité intéresse peu), un consumérisme tranquille. Découverte aussi que le système social français paraît plus généreux et pas si mauvais que ça! Et que les français sont plus idéalistes...

Les participants ont rédigé des comptes rendus très vivants accessibles dans un petit livret déposé au siège.

Les approbations issues de l'évaluation vont encore plus loin que ce que j'imaginai et nous souhaitons que lorsque le bureau écrit chaque année sa lettre de mission au secteur politique, ces voyages de formation et d'études y occupent une place importante. Nous avons bien noté aussi les améliorations suggérées.

Michèle Le Bars, secteur politique.

** New York s'appelait New Amsterdam, et son quartier de Harlem tire son nom de cette ville des Pays Bas.*

Citoyens européens, ne restons pas inactifs

Michael Kaeding, allemand, est enseignant chercheur à l'Université de Leyde. Il connaît bien le fonctionnement des institutions européennes et travaille sur la manière dont les différents pays transposent en lois les directives européennes.

Michael Kaeding nous a fait faire un voyage à travers différents pays européens pour voir comment une décision de la commission européenne était prise et transcrite. Le rôle du Parlement Européen

n'y est pas négligeable.

Première Phase : La commission cherche à mettre en place une législation (ce qu'on appelle directives européennes).Des contacts sont pris et des interventions possibles de la part des parlementaires européens, des lobbies. Une remarque : l'assemblée nationale française ne s'approprie pas assez les dossiers préliminaires.

Deuxième phase : La commission propose des lois (directives). Après de nombreuses consultations , elle fait des propositions. Une navette se met en place entre le parlement européen et la commission. Les groupes de travail et le conseil des ministres étudient les propositions. Trois lectures se font au parlement. Le rôle du parlement est renforcé avec le projet de traité constitutionnel soumis à ratification puisque de nombreux secteurs politiques supplémentaires seront gérés en codécision entre le parlement et le conseil.

Troisième phase : adoptions des directives.

Quatrième phase : transpositions au niveau de chaque état. Cela demande du temps : les résistances sont plus administratives que politiques.

Les Français : " peuvent mieux faire "

Quelques conclusions à tirer, pour nous, Français, issues de la comparaison entre les manières d'intervenir dans ce processus de plusieurs pays (France, Pays Bas, Royaume Uni, Italie, Allemagne) :

L'assemblée nationale française devrait effectuer un travail préliminaire plus intense.

Qu'en est-il du fonctionnement des parlementaires européens ? Les Français n'occupent pas assez de postes-clés dans les commissions et ne siègent pas tous avec assiduité.

Le fonctionnement des différentes institutions doit être bien expliqué. Il est trop facile de se défaire régulièrement sur " Bruxelles ".

Pourquoi les groupes de pression (lobbies) sont-ils plus développés en Europe du Nord ?

Les citoyens que nous sommes doivent rester vigilants et exiger d'autres modes de fonctionnement.

Et enfin, les britanniques, réputés " mauvais européens " transcrivent mieux les directives que les Français : Présents lors de leur élaboration, ils ne les découvrent pas après coup...

Jean Philippe Marcy

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Dans la rue impression d'une grande qualité de vie : de l'espace malgré une forte densité de population , la nature bien présente , des fleurs aux fenêtres , de minuscules jardins bien soignés, des parcs , une circulation automobile modérée, beaucoup de vélos ... Et pas ou peu de publicité , pas de mendiants . Une aisance matérielle évidente.

Des cyclistes oui, partout, auxquels il faut faire attention, car on ne les entend pas et ils ne freinent pas. Ils passent et respectent peu les règles. Et devant la gare, les écoles ... des parkings à vélos impressionnants. (700 000 vélos à Amsterdam !)

Un art de vivre ensemble, de la tolérance dans les rapports les uns avec les autres. Nous n'avons jamais vu de conflits, ni de tensions.

Pas de dégradations, de tags, du respect pour le bien public.

Pas de police dans les rues, sauf exception.

Ce qui nous a aussi frappés, c'est le **pragmatisme** dans la recherche du consensus au conseil municipal, chez les femmes quand elles cherchent des solutions de garde d'enfants, chez les jeunes qui s'engagent dans l'information sur les différentes drogues. Aucun discours moral, pas de culpabilisation envers les drogués par exemple : de l'information la plus scientifique et la plus acceptable possible, par des pairs.

Là où en France, on a des principes, on revendique, on a des droits, il semble qu'aux Pays-Bas on essaie avant tout d'être efficace, de se prendre en charge, de résoudre un problème. Ici on délibère.

Peu de militantisme, pas de remise en question du système ?

Beaucoup de choix de **travail à temps partiel** : la mère travaille 3 jours, le père 4 jours, ce qui facilite la garde des enfants, et permet aussi une bonne vie de famille. " Il y a une vie après le travail ".

Un rôle différent de l'Etat dans le **système scolaire** qui se rapproche de ce que nous avons observé en Grande Bretagne: des écoles publiques et surtout privées religieuses qui cohabitent et sont financées par les communes et/ou par l'Etat. Des professeurs qui lorsqu'ils sont à plein temps ont 27 heures de présence devant les élèves. Ils ne sont pas nommés, mais posent leur candidature auprès des établissements. Les parents d'élèves ont un rôle important dans la gestion financière et dans le choix des enseignants.

Et par comparaison avec les Pays-Bas, notre **système social** français nous a paru plus généreux et plus soucieux d'aider les familles et les défavorisés. Ici, par exemple, aucune école n'est vraiment gratuite.

Et puis, et c'est bien agréable quand on est étranger et qu'on ne connaît pas le néerlandais, partout nous avons rencontré des gens qui parlent anglais -très bien – et souvent d'autres s'adressaient à nous en français. Nous n'avons pratiquement pas eu besoin d'interprètes. Si les Français en prenaient de la graine, cela faciliterait les contacts et les rencontres.

Evidemment, nous n'avons pas la prétention d'avoir une vision globale du pays ; il s'agit ici d'aperçus, qui nous donnent envie d'en savoir plus.

Marie Anne Lambotte

Visite de la ville de Haarlem

" La vertu vaincra la violence "

Comme récompense de notre attention, nos gentilles organisatrices nous ont offert une visite de la ville et de son célèbre musée. Visite riche en histoire et en art ; je ne retiendrai ici que quelques points. Notre guide, qui parlait français, fait partie d'une association "Gilde Haarlem" qui organise des visites thématiques de la ville (tél : 06 16 41 08 03).

La devise de la ville est "vicit vim virtus", c'est-à-dire "la vertu vaincra la violence", ce qui ne peut que réjouir les personnalistes que nous sommes. Quant au blason, il est formé de quatre étoiles (les quatre vents), d'une croix de Jérusalem et d'une épée en souvenir d'un comportement héroïque des haarlémois lors de la conquête de Damiette (Delta du Nil) pendant la 5^e croisade.

Haarlem et ses enclos

Notre thème à nous c'était surtout les anciens hospices de vieillards et les enclos pour dames âgées appelés "hofje" dans la partie sud de la ville. Hommes et femmes âgés n'étaient pas mélangés car en ce temps-là ils avaient remarqué que les hommes étaient matériellement moins indépendants que les femmes. Après des usages variés, ces hospices ont été transformés en 1970 par la mairie, qui à l'époque avait des sous, en maisons d'habitation privées avec cours commune pleine de charme et de

fleurs. Le plus beau de ces anciens hospices est le musée "Frans Hals". Hospice puis orphelinat cette belle bâtisse devint un musée en 1913. Elle fut construite en 1606 par l'architecte Lieven de Key dans le style Renaissance hollandaise qui mélange pierres et briques. Ce style fut imposé à la ville suite à un gros incendie en 1576 au cours duquel une grande partie des maisons de bois furent détruites.

Autre curiosité : les pierres de façade scellées sur les maisons et indiquant le nom ou la fonction de l'habitant. Par exemple une plaque avec une vigne pour un monsieur qui s'appelle "Vigne". La mairie en a remplacées quelques unes, mais ayant des problèmes financiers, elle en a prêté à des particuliers en échange de leur entretien.

Une ville d'art florissante au siècle d'or

Beaucoup de statues dans Haarlem qui fut une ville d'art florissante et riche grâce en partie à la "tulipomanie" du XVII^e siècle dit "siècle d'or", et ce malgré les nombreuses guerres. Ce siècle a légué aux générations ultérieures une exceptionnelle collection de peintures, de meubles et d'objets divers qui se trouvent rassemblés dans le musée et présentés dans des pièces intimes aux proportions harmonieuses.

Nous avons commencé la visite par quelques maniéristes de Haarlem, entre autres Cornelisz peintre du "massacre des innocents": grand tableau foisonnant de personnages aux contorsions étranges exubérants dans la violence et la douleur sur un fond architectural italien très théâtral. Du même peintre et un peu plus connu : "les noces de Thétis". Sujet plus gai mais au commencement d'une horrible guerre de 10 ans, la guerre de Troie. Aussi le remarquable peintre de natures mortes gastronomiques Claez.

Frans Hals le négligent

Et surtout Frans Hals avec d'immenses tableaux relatant la vie officielle de la ville. J'ai surtout retenu sa façon de peindre tout à fait nouvelle pour l'époque : lorsque l'on regarde le tableau de près on voit les coups de pinceau. Cette "négligence" qui nous ravit car elle donne une impression de vie, d'arrêt du mouvement dans l'instant, fut cause de la mise à l'écart de Frans Hals au XVIII^e jusqu'à sa réhabilitation par les impressionnistes.

Bien d'autres œuvres sont exposées : Brueghel, Heemskerck, Ruisdael ... Bref un endroit où on a envie de revenir se reposer après avoir parcouru les petites ruelles pavées de briques, garnies d'arbustes et de fleurs, et les innombrables canaux qui jalonnent la ville située à 5 mètres sous la mer.

Nicole Nordon

Le maire au Pays-Bas, un professionnel non élu

Il y a aujourd'hui dans le pays un débat sur la question de l'élection des maires, qui sont pour l'instant nommés, comme nous l'expliquons plus bas.

En nous accueillant avec amabilité, Monsieur Wilhem Slavering, Secrétaire Général de la commune de Haarlem, nous a brièvement exposé en français les grandes lignes des institutions politiques hollandaises, Etat et Provinces, avant de détailler un peu l'organisation des pouvoirs, des responsabilités et des ressources des Communes. Il a ensuite longuement et patiemment répondu avec l'aide de notre ambassadrice et d'une de ses collaboratrices à nos nombreuses questions. Le pays compte aujourd'hui près de 500 communes, chacune regroupant au moins 10 000 habitants. L'organisation des pouvoirs, des responsabilités, et des ressources financières est fort différente de celles que nous pratiquons en France.

Un conseil municipal doté d'un réel pouvoir d'orientation et de contrôle

Le conseil municipal de Haarlem comprend 39 personnes élues au suffrage direct par la population.

Au moment de l'élection, il se répartissait en 8 partis, maintenant en 12... en attendant plus !

Il auditionne les candidats au poste de maire qui se sont déclarés au gouvernement, en choisit 2 et les propose au choix du Premier Ministre qui nomme ainsi le maire pour 6 ans.

Un travail de coalitions au sein de ce conseil permet de proposer un programme pour 4 ans et 6 adjoints qui sont élus par le conseil. Ces adjoints sont en général issus du conseil, mais une fois désignés, ils ne font plus partie du conseil. Actuellement la coalition qui l'a emporté comprend des Socialistes, des Verts, des Chrétiens Démocrates, et des Démocrates.

Le maire et ses adjoints constituent l'exécutif, chargé en particulier de mettre en œuvre au jour le jour les décisions du gouvernement et celles du conseil municipal ; celui-ci donne l'orientation des politiques, contrôle leur exécution et vote le budget.

Le budget de la commune est composé d'une dotation de l'Etat, et de rentrées fiscales directes par taxes locales (individus et entreprises).

Les commissions municipales (finances, culture, administration générale, développement de la ville, entretien, environnement...) ne sont plus présidées par un adjoint au maire, mais par un(e) conseiller(e).

Il y a des conseils de quartier, un conseil de la jeunesse a été introduit puis abandonné, et il y a un conseil des minorités.

Des responsabilités pour la plupart partagées avec l'Etat et la Province

On été citées : la planification de l'espace, l'entretien de la ville et le traitement de ses déchets, la politique sociale (mise en œuvre de la législation nationale, compléments locaux), l'environnement (avec la Province), l'enseignement public en co-financement avec l'Etat, l'enseignement privé co-financé par les " fondations " et l'Etat. Le montant des taxes locales et leur recouvrement relèvent de la commune.

Il y a une séparation complète entre les Eglises et les institutions politiques, la commune en particulier.

La santé et les hôpitaux sont financés par l'Etat.

Pour le maintien à domicile des personnes âgées, c'est le système des assurances sociales qui finance, mais dans le futur, la charge en reviendra à la commune.

Des difficultés financières

Le secteur économique le plus important de la commune de Haarlem est l'industrie graphique et les imprimeries. C'est ici qu'on imprime les euros... ce qui n'en fait pas une commune riche. Après avoir réalisé au cours de 20 dernières années de grands travaux de mise en valeur et de réhabilitation de nombreux bâtiments du centre historique, la commune voit aujourd'hui ses possibilités financières très réduites.

René Berthelot

Trois femmes de Haarlem nous font part de leur quotidien

Mardi 26 avril 2005 à 14 h à la Mairie de Haarlem

Regroupés dans la salle des Comtes (1350) de l'Hotel de Ville, une immense mâchoire de baleine accrochés au dessus de nos têtes en souvenir de ce peuple qui a parcouru les océans, et des tableaux dits ' danse macabre ' représentant les Comtes et les Comtesses, nous discutons avec 4 femmes hollandaises venues nous narrer une tranche de vie.

Témoignages de vie

La 1ere nous explique, dans un tourbillon de femme d'affaires, son étonnante percée, sans bagages scolaires, dans la création d'une entreprise de marketing direct spécialisée notamment dans la vente d'abonnements à des journaux et de cartes visa. Elle n'embauche que des jeunes sous contrat à durée déterminée de 3 ans comme la loi au Pays Bas l'y autorise. Malgré un emploi du temps chargé, elle prend le temps de s'occuper de ses 2 enfants en partageant la présence à la maison avec son mari (3 jours au travail, 4 jours à la maison par semaine) Le jardin d'enfants récupère son premier enfant à la sortie de l'école et elle le retrouve à 5 h. N'ayant pas trouvé de place en crèche (publique ou privée) elle a sollicité sa grand mère qui, avec l'aide de jeunes filles au pair garde tous ses petits enfants. Selon elle " être femme est un avantage " "En tant que femme il est plus facile de se faire écouter des hommes, mais après, il faut convaincre ". Nous apprenons que le plus ancien journal au monde a vu le jour à Haarlem en 1656. A l'origine il paraissait 3 fois par semaine. Devenu quotidien, il a fusionné avec un autre journal mais il existe toujours.

Judith Hulsbosch travaille 30 heures par semaine à la mairie de Haarlem et compte tenu de l'emploi du temps de son mari cuisinier, son enfant ne va à la crèche que 2 jours par semaine. Astrid de Groot, mère de 3 enfants entre 4 et 8 ans est employée à la mairie 3 jours par semaine. Son mari, à temps partiel (80 %), s'occupe des enfants les lundis. Trois fois par an elle est sollicitée, avec d'autres parents, pour garder tous les enfants de l'école pendant le temps de midi. A la petite école (avant 12 ans) pas de cantine, les enfants apportent leurs sandwiches.

Les parents s'organisent

On découvre autour de cette discussion et de ce feu nourri de questions que le temps partiel semble très répandu et que la prise en charge par la collectivité hors du temps scolaire est problématique. Les parents sont donc amenés à se regrouper et à s'organiser, le midi par exemple où les cantines n'existent pas et le soir à la sortie de l'école qui se termine avant 16h. Soit ils rémunèrent une personne pour garder les enfants (mère au foyer ou grands mères) soit ils assurent à tour de rôle les gardes). Si les jeunes femmes hollandaises travaillent plus massivement que leurs aînées, le temps partiel (3 jours par semaine), chez les jeunes mères est très répandu. Les crèches sont en nombre insuffisant et sont très chères. De fait les femmes aisées peuvent davantage travailler et occuper des postes à responsabilité car " pour prendre des décisions, il faut être là ".

Au fil de cet échange, nous apprenons que l'éducation scolaire est dispensé par 40% seulement d'établissements publics, le reste étant dévolu au privé, confessionnel en général. Dans ces établissements privés, les enseignants sont payés par l'état.

Le congé maternité dure 16 semaines. Jusqu'aux 6 ans de l'enfant il est possible de demander un congé parental. Généralement, un sixième de ce congé est rémunéré par l'employeur à hauteur de 75 % du salaire voir davantage. L'employeur est tenu d'accorder un huitième du temps de travail et un espace éclairé à la lumière du jour pour permettre à la jeune mère d'allaiter. Avant les 3 mois de l'enfant, 65 % des femmes allaitent.

Généralement les couples planifient les naissances surtout chez ceux qui veulent faire carrière. L'âge des premières maternités a vieilli. 40 % des femmes accouchent chez elles avec l'aide d'une sage femme. Le choix est proposé à la mère durant sa grossesse si tout va bien. Les péridurales sont rares.

L'avortement est autorisé jusqu'à 24 semaines de grossesse.

Les aides aux familles, d'un montant de 100 euros par trimestre pour une famille de 3 enfants (allocations familiales) proviennent pour un tiers de leur montant, des employeurs. Mais ces derniers ne sont pas obligés de les verser à leurs salariés. Les gens aisés ne reçoivent pas d'aides. En revanche, après l'âge de 16 ans le jeune reçoit une aide de l'Etat.

Les femmes sont nombreuses en politique. Il y a des ministres femmes. La 2^{ème} Chambre compte même 50 % de femmes !

Le travail à temps partiel pour hommes et femmes est répandu

Nos questions autour de la famille, de l'éducation des enfants, de la sexualité, de l'avortement et de la place des femmes en politique, laissent entrevoir, mis à part les quelques différences citées plus haut, une vie de la femme hollandaise assez similaire à la situation française, si ce n'est peut être ce temps partiel, choisi ou imposé..., qui semble contribuer à un meilleur partage des tâches entre l'homme et la femme.

A moins que ce ne soit pour pallier aux carences du système éducatif dans la prise en charge des activités post et périscolaires.

Patrice Caillaud

Notre interlocutrice : Berber SANTEMA , professeur de français à " Joke Smit College "

Le " **Joke Smit College** " à Amsterdam

Il porte le nom d'une célèbre féministe néerlandaise , décédée en 1981

Ce lycée reçoit des personnes de plus de 18 ans qui ont besoin de reprendre des études qu'elles ont abandonnées pour diverses raisons (sociales , santé, fragilité psychologique, manque de motivation ...)

L'objectif est de leur permettre de passer un examen (niveau fin de 4^{ème} année , ou Bac)

L'Enseignement aux Pays Bas : Généralités

La liberté de l'enseignement, ancrée dans la Constitution, apparaît dans tous les aspects de l'enseignement néerlandais. La liberté de l'enseignement implique aux Pays-Bas la liberté de fondation, la liberté d'inspiration et la liberté d'organisation. Il en résulte donc une grande diversité d'établissements.

En effet, toute association a le droit de fonder une école correspondant à ses convictions philosophiques, religieuses ou pédagogiques. Il existe donc aux Pays-Bas des écoles d'inspirations très diverses. Il y a toutefois deux grandes catégories, les écoles publiques et les écoles privées.

Les écoles privées (75 %) se répartissent en plusieurs groupes: les écoles confessionnelles (catholiques, protestantes, juives, musulmanes etc ...), les écoles de sensibilité pédagogique (Montessori) , de sensibilité anthroposophique (Steiner) etc ...

Aux termes de la loi sur l'obligation scolaire, les enfants sont tenus à suivre jusqu'à l'âge de 16 ans un enseignement dans un établissement qui satisfait aux dispositions légales.

Les écoles fondées par les pouvoirs publics, le plus souvent par les communes, sont les écoles publiques

La loi fixe les matières qui doivent obligatoirement être enseignées dans chaque filière, ainsi que les objectifs pédagogiques à atteindre. Les pouvoirs publics garantissent ainsi le niveau des diplômes délivrés aux Pays-Bas, par quelque école que ce soit.

Toutes les écoles qui remplissent les conditions requises reçoivent de l'État une dotation forfaitaire (appelée lumpsum) pour financer comme elles l'entendent l'enseignement qu'elles dispensent. Les enseignants sont payés suivant une grille de salaires valable pour tout le pays.

Les vacances : (par zône)

Hiver : 1 semaine en février

Printemps : 10 jours début Mai

Été : 8 semaines (10 juillet –29 août)

Automne : 1 semaine en octobre

Noël : 2 semaines

Les " ROC " regroupent tous les établissements scolaires dispensant des formations professionnelles secondaires dans chaque province. Ils ont été mis en place par le ministère de l'éducation, de la culture et des sciences ; toutefois, ce sont les autorités locales qui sont directement responsables de la mise en oeuvre de la loi. Ainsi, les ROC passent des contrats avec les autorités locales pour la mise en oeuvre des programmes de formation que devront réaliser ces structures. Ils sont tenus d'offrir aux jeunes comme aux adultes une formation générale ou technique.

Les formations dispensées par les ROC doivent être articulées selon la structure nationale de qualification. L'objectif est de permettre à tout individu de se former à n'importe quel moment de sa vie et de son parcours professionnel.

J.C Boutot, T. Verkest

Intervention de Chris Riels, Permanent ATD Quart Monde Pays Bas

Mercredi 27 avril 2005

Chris Riels, né en Belgique flamande, fait partie des volontaires engagés dans le mouvement associatif ATD Quart Monde (Aide à Toute Détresse) depuis 1990 .

Au cours de son intervention, il va tour à tour nous présenter le mouvement, évoquer son parcours et ses motivations, nous détailler son action particulière dans une ferme de vacances familiales créée dans la province agricole de l'Est des Pays Bas et évoquer les perspectives d'avenir pour les plus déshérités de son pays avec la nouvelle constitution européenne.

Le mouvement ATD Quart Monde met en œuvre et poursuit la démarche d'engagement contre la misère initiée par le père Joseph Wresinski . Né dans une famille très pauvre, formé à la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), il poursuit sa formation de prêtre et décide de retourner vivre parmi les plus déshérités .

Il rejoint en 1956 un camp de familles sans abri à Noisy –le- Grand près de Paris, y installe les structures de base nécessaires à la vie quotidienne, met l'accent sur l'éducation, l'importance de la culture et des arts pour les plus pauvres , puis fondera son association régie sur le principe du volontariat .

Il présente au Conseil économique et social un rapport en 1987 " Grande pauvreté et précarité économique et sociale " qui sera voté .

Geneviève de Gaulle Anthonioz , présidente de l'association de 1964 à 1998 présente à son tour en 1995 un rapport qui jettera les bases de la création du revenu minimum d'insertion, de la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, et la mise en place de la couverture maladie universelle.

Aujourd'hui le mouvement est présent dans 29 pays, fonctionne avec des moyens financiers qui proviennent de dons (50%) de subventions (40%) de ventes de cartes de vœux (10%) ;quelques subventions européennes spécifiques sont ponctuellement accordées pour des rencontres de

jeunes et des séminaires spécifiques.

Les formes d'engagement sont de trois type : les militants (familles du quart monde qui accompagnent d'autres familles), les alliés (qui donnent de leur temps libre) et les volontaires (engagés à temps plein et salariés).

Lorsqu'il évoque son engagement Chris nous parle de son éducation catholique, nous confie pudiquement avoir été touché à 16 ans par le " laisse tous tes biens et va " de l'Évangile qu'il décide de mettre en pratique .

Il va faire de l'accueil dans le quartier de la gare à Bruxelles , dans une maison pour les sans-abri fondée par un médecin Il entend ensuite parler du Père Joseph, fait un chantier en France puis s'engage en 1990

Il fera un premier stage aux Pays Bas avec les enfants et la nature, habitera dans un camp de Tsiganes du Val d'Oise, puis d'Alsace.

Il intègre ensuite et participe au développement de la ferme de vacances créée par ATD .

Deux autre lieux de même type existent : un en France dans le Jura un autre en Angleterre .Elles ont pour objectif l'accueil temporaire de familles dans un véritable lieu de vacances en leur laissant une part d'autonomie par exemple dans la préparation des repas. D'autre part la possibilité leur est donnée de participer à des ateliers animés par des artistes (peinture, théâtre...) .

A la disposition des vacanciers sont offerts également une bibliothèque, des ordinateurs, une ludothèque pour les enfants .

Dans la démarche et le fonctionnement de cette structure deux points semblent importants : la rencontre préalable de tous les participants d'une famille demandeuse et l'accord préalable toujours indispensable des familles pour toute action concernant leurs enfants.

Chris nous précise ensuite que le système de santé aux Pays Bas est privé, qu'il n'existe pas de CMU, que la gratuité des soins est assurée aux enfants jusqu'à 12 ans, ensuite leur cotisation est égale à celle d'un adulte et qu'à partir du 1^{er} janvier 2006 les personnes qui ne cotisent pas n'auront plus aucun droit aux soins ; que les activités telles que piscine ne sont pas gratuites à l'école .

Les structures d'accueil globales des familles n'existent pas ; en cas de problèmes les familles sont donc démantelées ,ce qui est regrettable.

La pauvreté est en augmentation dans le pays, le mouvement reste peu connu par les Hollandais et le dernier recrutement de volontaires date de 1998 ;

Enfin, Chris ne cache pas son inquiétude devant la baisse constante des subventions gouvernementales aux associations ainsi qu'à propos du projet de constitution qui à aucun moment n'évoque la notion de pauvreté.

Il souligne la nécessité de la concertation avec les 'pauvres' pour leur redonner dynamisme et dignité (par opposition à l'assistanat), et cite en exemple la loi sur la pauvreté au Canada " montée avec les pauvres " ,malheureusement peu appliquée par le nouveau gouvernement .

Marie Hélène Desforges

Vie dans une auberge de jeunesse

L' environnement une préoccupation de toujours

Les Pays-Bas insistent beaucoup sur l'environnement et depuis toujours. Ils lient en plus, nature et santé. Les urbanistes rencontrés nous ont parlé du " Ministry of housing spatial planning and the

environnement " un ministère du logement et de l'aménagement du territoire ". Ils ont répondu à quelques questions. La présidence néerlandaise en 2004 a tenu bien sûr un " informal council " pour mettre l'accent sur les synergies entre l'environnement et l'économie. Tenir compte de la dimension environnementale peut rendre l'économie plus compétitive et dynamique.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même

L' environnement une action concertée avec l'Union Européenne

(La stratégie de Lisbonne est un ensemble de propositions de la commission européenne définies en 2000 et fixant des objectifs pour 2010. On en parle beaucoup aux Pays-Bas .Elle concernait trois piliers un économique, un social et un environnemental. A mi parcours l'union se rend compte qu'elle a été ambitieuse. Certains proposent l'abandon temporaire des piliers social et environnemental . Pour les Pays-Bas combiner économie et écologie est important.)NDR

Les innovations " eco efficient " éco-efficaces sont une contribution à la stratégie de Lisbonne.

Chaque partie à négocier est travaillée en programme. (Par exemple en ce moment on trouve (par information sur Internet) le réseau de travail CLARINET Contaminated Land Réhabilitation Networks. Ce réseau européen se concerta en groupe international sur la pollution industrielle des sols. D'autres réseaux se préoccupent de l'inspection des installations classées, d'autres de la responsabilité du pollueur payeur Mais aussi de la réhabilitation des sols, un cadre pour l'eau et la réhabilitation des eaux contaminées. Etc.)NDR

L' environnement l'affaire de tous.

Là-bas, lorsqu'on remarque le comportement des individus rencontrés, on est surpris de leurs habitudes. L'extrême propreté de l'environnement et la lutte contre le gaspillage sont répandues dans les couches aisées que nous avons rencontrées. Mais le tri des ordures a l'air d'en être au même point que chez nous. .

J'ai observé aussi le curage des canaux à la drague à godets . J'ai été très surprise de ne trouver dans ce qu'on remontait que des boues et aucun élément de plastique.

Pas de papiers par terre, pas de crottes de chiens...

Actuellement les économies d'énergie sont moins subventionnés que dans les années 70/75. Mais on trouve là-bas plus d'éoliennes et de panneaux solaires que chez nous (*observations*).

Marie Bé Audoux mai 2005

Voyage d'études à Haarlem (Pays Bas)

du 24 au 28 avril 2005

PROGRAMME

Dimanche 24 avril : arrivée

19h : Rendez vous à au lieu d'hébergement :

Stayokay Haarlem

Jan Gijzenpad 3

Tel : 00 31 23 537 37 93 Fax : 00 31 23 537 11 76

Installation et dîner à l'auberge. Présentation des participants et du programme.

Lundi : Rencontre avec la ville

10 :00

Visite du **Centre du EXPO** qui présente une maquette de Haarlem et les projets sur lesquels Haarlem travaille en ce moment.

Visite de quelques projets en grandeur réelle, par exemple le nouveau " Concertgebouw " (une toute nouvelle salle de concert), le "Toneelschuur" (centre artistique avec du théâtre et des films contemporains) et le nouveau Moulin accompagnée, si tout va bien d'un **urbaniste** qui parle français.

Déjeuner libre (panier repas)

14 :00

Visite à la mairie de Haarlem. Exposé sur la **politique Hollandaise** par le secrétaire du maire, puis discussion ;

18h30 : dîner à l'auberge

Mardi : Points de vues

10 :00, salle de réunion de l'auberge de jeunesse.

Rencontre avec **Michael Keading**, assistant chercheur à l'Université de Leyde. Il travaille sur la prise en compte des directives européennes par les Etats de l'Union, il nous parlera de ses recherches et de l'actualité politique ;

Déjeuner libre (panier repas)

14 :00

Rencontre d'un **groupe de femmes et d'une Elue (Benny Martini)** à la Mairie de Haarlem, pour parler de façon interactive autour d'un verre et de " petits fours " . Il y aura peut être possibilité d'une visite guidée à l'intérieur de la Mairie.

18h30 : dîner à l'auberge

Mercredi : l'Education, la culture, et problèmes de société

10 :00

Visite touristique de la ville avec un guide français au musée Frans Hals en faisant 2 groupes en

alternance.

Déjeuner libre (panier repas)

14 :00 Présentation du **système éducatif** en Hollande et visites ?. (non encore stabilisé)

18h30 : dîner à l'auberge

19 :00 salle de réunion de l'auberge de jeunesse

Rencontre avec un groupe de jeunes de l'**association "Unity"**, qui s'occupe de donner des informations au sujet de la **drogue** au jeune public.

Jedi

Bilan et retour

Possibilité de faire une soirée de **danse ou musique** selon l'actualité culturelle de la ville